

pays de l'ASEAN à l'Assemblée générale, résolution prescrivant une formule pour rétablir la paix dans la région. Par l'entremise de l'ACDI, le gouvernement applique activement un programme d'aide humanitaire à l'intention des réfugiés le long de la frontière thaïlandaise.

La position actuelle du Canada

Dans une allocution prononcée le 25 septembre 1984 devant l'Assemblée générale des Nations-Unies, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a signalé que "nous soutenons les efforts des pays de l'ASEAN pour redonner la paix au Kampuchea, pays victime de forces d'occupation illégales"¹. Plus tard dans l'année, le représentant permanent adjoint du Canada auprès de l'ONU a réitéré la position du gouvernement devant l'Assemblée générale. Il a déclaré que le Canada applaudissait aux efforts des pays de l'ASEAN pour résoudre le conflit, mais il a fait remarquer que ces efforts, comme ceux d'autres parties, n'avaient pu "forcer une nation récalcitrante et puissante, au niveau régional, à modifier ses orientations". Il a également souligné le fait que le Canada s'opposait à toute "tentative visant à ressusciter" le régime des Khmers Rouges².

Le gouvernement a dénoncé l'offensive menée par le Viet-Nam contre le GCKD en 1984 :

"Le Canada condamne ces attaques vietnamiennes qui sont contraires au principe de conduite internationale et aux résolutions des Nations-Unies qui ont demandé à maintes reprises le retrait immédiat de toutes les troupes vietnamiennes du Cambodge...

Le gouvernement du Canada demande donc au gouvernement de la République socialiste du

1 MAE, Déclarations et discours, n° 84/6, 25 septembre 1984.

2 Délégation du Canada auprès des N.-U., Communiqué n° 19, 30 octobre 1984.